

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion extraordinaire virtuelle sur Teams à Montréal le vendredi 26 mars 2021, à 19 h.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M. Mario Bentrovato, commissaire
M^{me} Maria Corsi, commissaire-parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire
M. Jamie Fabian, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. James Kromida, commissaire, par téléphone
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M^{me} Mubeenah Mughal, commissaire-parent
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire-parent
M. Daniel Tatone, commissaire-parent

Administrateurs présents :

M. Russell Copeman, directeur général par intérim
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général et communications

1.	<p><u>Avis de réunion</u></p> <p>Il est confirmé par M^e Nathalie Lauzière qu'un avis de convocation à la présente réunion extraordinaire a été donné.</p>
2.	<p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR P. MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté, avec l'ajout du point suivant pour approbation :</p> <p>Approbation par le conseil des commissaires de la mise à jour des mesures préventives liées à la COVID-19 en milieu scolaire proposée par le directeur général par intérim</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée (tous les membres du conseil étaient présents).</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-03-26-2</u></p>
3.	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Aucune question du public</p>

4.	<p><u>Réunion à huis clos</u></p> <p>4.1 <u>Motion de réunion à huis clos</u></p> <p>Sur une motion de M. Pietro Mercuri, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 05.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée à l'unanimité.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-03-26-4.1</u></p> <p>Fin de la réunion à huis clos à 19 h 17.</p>
5.	<p><u>Adoption des résolutions de la réunion à huis clos</u></p> <p>4.2 <u>Entente avec les Ressources humaines</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. FELDMAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver et de ratifier l'entente visant l'individu dont le numéro matricule est 524-606-374.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-03-26-4.2</u></p>
6.	<p><u>Approbation par le conseil des commissaires de la mise à jour des mesures préventives liées à la COVID-19 en milieu scolaire proposée par le directeur général par intérim</u></p> <p>ATTENDU QUE les autorités de la santé publique ont signalé la circulation de variants de la COVID-19 au sein de la communauté locale;</p> <p>ATTENDU QUE le premier ministre Legault a prévenu publiquement qu'une troisième vague de la COVID-19 pourrait être en cours;</p> <p>ATTENDU QUE les administrateurs de la CSEM adoptent donc une approche prudente en vue d'adapter les mesures préventives en place dans les écoles;</p> <p>ATTENDU QUE les récentes mesures d'urgence de la Direction de la santé mises en œuvre dans les écoles de la région n'ont pas été étendues à tous les élèves et à toutes les familles de la région, parmi les autres communautés scolaires de la CSEM sur son territoire;</p> <p>ATTENDU QUE les membres de la communauté active de parents de la CSEM ont, par conséquent, exprimé leur inquiétude quant aux mesures de prévention de la COVID-19 au sein des écoles que fréquentent leurs enfants;</p> <p>ATTENDU QUE la communauté de parents fait écho au sentiment d'inquiétude qui règne parmi les élèves, les parents et les membres du personnel sur l'ensemble du territoire de la CSEM;</p> <p>ATTENDU QUE l'approche du directeur général face aux mesures de prévention de la COVID-19 est conforme aux recommandations formulées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) afin de prévenir la propagation de la COVID-19 et ainsi protéger la santé de tous les membres du personnel, y compris les enseignants, les professionnels, le personnel de soutien et les cadres;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR J. FELDMAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil des commissaires de la CSEM approuve formellement l'approche du directeur général en lien avec les mesures de prévention de la COVID-19 annoncées publiquement le 25 mars 2021.</p>

	<p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-03-26-6</u></p>
	<p>Le président a remercié M. Copeman pour avoir assuré l'intérim au poste de directeur général de la CSEM et, au nom du conseil, lui a offert ses meilleurs vœux de succès.</p>
7.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>Sur une motion de M. Joseph Lalla, la séance est levée à 19 h 27.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 21-03-26-7</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____ M^e Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____ M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>